

# AVERMÈS

ENSEMBLE

# infos

Revue municipale d'information

SEPTEMBRE 2013

<b>Édito</b>	page 2
<b>Culture et patrimoine</b>	pages 3-4
<b>Jeunesse</b>	pages 5-8
<b>Vie sociale et citoyenne</b>	pages 9-10
<b>Environnement et cadre de vie</b>	page 11
<b>Économie Vie des commerces</b>	page 12
<b>Sports et loisirs</b>	page 13
<b>Brèves</b>	page 14
<b>Tribune des groupes</b>	page 15

# ÉDITO



Cette rentrée est placée sous le double signe de la nouveauté et de l'optimisme (espoir).

**NOUVEAUTÉ** avec la mise en œuvre des rythmes scolaires permettant ainsi de placer nos enfants dans de meilleures conditions d'apprentissage scolaire et en leur offrant des ateliers de découvertes sportives et culturelles en lien direct avec l'école grâce au projet éducatif territorial que la municipalité signe avec l'Education nationale, garantie qualitative des animations proposées.

**NOUVEAUTÉ** avec le site internet de la collectivité qui vient d'être revu avec plus de convivialité mais aussi d'informations disponibles et accessibles à tous.

**NOUVEAUTÉ** à travers les différents équipements et travaux réalisés dans les groupes scolaires. D'importants travaux sur les voies communales ont débuté cet été dans différents secteurs de la commune et se termineront fin octobre. Citons parmi les plus significatifs le chemin des Groitiers, la rue Jean Baron mais aussi l'aménagement de sécurité de trois carrefours en zone rurale. De même les travaux routiers sur la RD 707 permettant de desservir la future zone commerciale se poursuivent.

**NOUVEAUTÉ** avec l'implantation de nouvelles enseignes et services affirmant ainsi l'attractivité de notre commune.

**OPTIMISME** après l'annonce par le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie chargé des transports, de la mer et de la pêche Frédéric Cuvillier, de la mise à deux fois deux voies (2x2 voies) de la Route Centre Europe Atlantique – RCEA- enfin à l'horizon de 2020. Cette infrastructure est un élément essentiel de l'irrigation économique de nos territoires et son accidentologie n'est pas acceptable.

**OPTIMISME** avec l'arrivée du très haut débit sur notre agglomération et notre département. Ce déploiement place notre région en avance au niveau national et demain nous allons assister à une explosion des usages dans les domaines économiques, de la santé, de l'éducation et de la culture. Notre territoire alliera alors modernité, cadre de vie et verra son attractivité renforcée.

Cependant, je n'oublie pas la fermeture définitive en juin de l'entreprise JPM, fleuron de notre industrie. C'est avec beaucoup d'amertume que l'on constate le "gâchis" humain et économique qui été fait.

Maintenant nous attendons avec impatience et nous serons vigilants avec nos partenaires que sont l'Etat, le comité d'expansion économique, la communauté d'agglomération dans la concrétisation du projet de revitalisation et de ré-industrialisation du site.

**OPTIMISME** avec le dépôt d'une nouvelle autorisation commerciale pour la ZAC 'Les Portes de l'Allier' dont personne ne doute aujourd'hui de l'issue favorable. Ce projet indispensable à l'évasion commerciale est porteur d'activités économiques et donc d'emplois dont notre bassin a bien besoin.

Chaleur humaine, bien vivre ensemble, c'est ce que nous proposons le 14 septembre à travers le lancement de la saison culturelle et sa programmation.

Bonne rentrée.

*Bien à vous*

Alain DENIZOT

Maire d'Avermes

Vice-Président du Conseil Général de l'Allier

Mairie d'Avermes - 04 70 46 55 03 - [www.ville-avermes.fr](http://www.ville-avermes.fr)

**Directeur de la Publication** : M. le Maire • **Publicité-Maquette** : RG Publicité • **Impression** : Imprimerie Granjean

**Dépôt légal** : Septembre 2013

**Photo de couverture** : Mairie d'Avermes - Les Jardins des Isles

**Photos** : Mairie d'Avermes - Oups : Marine Drouard - Thomas Schoeffler : Eric Antoine - Saule : Fabrice Hauwel - ADATER

## ISLEA

Soirée d'ouverture de la saison culturelle le 14 septembre

Le coup d'envoi de la prochaine saison culturelle sera lancé le 14 septembre à Isléa. Celle-ci s'annonce une nouvelle fois originale et fidèle à l'identité que ce lieu a su se forger depuis plusieurs années. Avec des registres allant de la chanson française au blues ou encore au punk-rock, les artistes confirmés ou en émergence à l'affiche de ce nouveau programme, sauront vous faire vibrer ou rire... de plaisir !

Vous pourrez (entre autre !) découvrir ou redécouvrir :



Kent ancien leader de Starshooters et son dialogue très touchant avec le piano de Marc Haussmann

Artus pensionnaire de talent de l'émission *On ne demande qu'à en rire*

Saule dont la voix folk et le duo avec Charlie Winston n'auront pas pu vous échapper,



ou encore

Little Bob, la légende du blues-rock que l'on ne présente plus...

Notons aussi une date consacrée à la danse avec le spectacle [Oups] Génération, organisé en partenariat avec La Comédie de Clermont-Ferrand.

Et puis, devant le succès rencontré l'an dernier avec les artistes d'Isléa Le club, 5 nouvelles dates feront la part belle aux artistes locaux ou en découverte. Chacun de ces concerts sera suivi d'un bœuf musical pour tous les musiciens férus de moments conviviaux !

### Nouveauté cette année

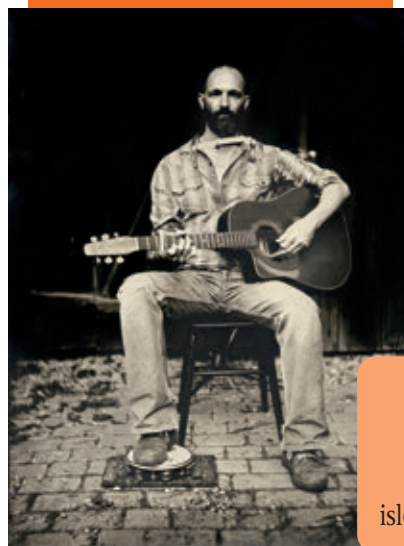
Des pass seront proposés aux spectateurs afin de profiter de la saison à des tarifs très avantageux.

Le pass-club : il permet un accès à tous les concerts et scènes ouvertes de la saison, dans le cadre d'Isléa Le club, au tarif de 15 € les 5 concerts (au lieu de 25 €).

Le pass-partout : à partir de 3 places de spectacles achetées (hors soirées club), la place est à 10 € au lieu de 18 €.

Exemple : 5 places achetées = 50 € au lieu de 90 €.

Alors : abonnez-vous !



■ POUR PLUS D'INFORMATIONS :  
Contact billetterie d'Isléa :  
04 70 34 23 65  
islea.saisonculturelle@orange.fr

## Marguerite Gauthier-Villars (1890-1946), une musicologue en Bourbonnais

**E**n octobre 2013, Avernès rend hommage à cette discrète grande dame des musiques traditionnelles en Bourbonnais. Issue d'une famille d'éditeurs parisiens, nièce de Willy (le premier mari de Colette), cette musicologue a des attaches familiales à Moulins. De 1930 à 1935, environ, elle recueille des chansons populaires, qu'elle note soigneusement. Elle publie des arrangements de ces mélodies en 1937, et les fait interpréter par le chœur des « Amis de la Musique ». À sa mort, une partie de ses archives sont conservées à Moulins, et figurent désormais dans les collections de la Société d'Émulation du Bourbonnais.

Du 14 au 18 octobre, dans la salle du conseil municipal, est organisée une exposition présentant des manuscrits de

collecte et divers souvenirs autour de son travail. Le samedi 19, à 15 h, salle Isléa, une conférence permettra d'en savoir plus sur Marguerite Gauthier-Villars. Une visite guidée de l'exposition s'ensuivra, ainsi qu'un apéritif-concert où seront interprétées diverses mélodies recueillies par elle. Le soir, la « Nuit des Musiques traditionnelles en Bourbonnais » sera centrée elle aussi autour de ses collectes, en particulier avec un concert-création « Belle Marguerite ». La soirée se terminera avec un bal traditionnel, animé par « Radical Strapontin » et « Vent de Galarne ».



## Egalement à ISLEA

« Blanche neige d'Afrique » de Rémy Bousseguie le 11 octobre à 20h

**D**ans le cadre du 7e festival de contes Il était une voix<sup>1</sup>, le conteur Rémy Bousseguie, d'origine gabonaise, nous convie au cours de son spectacle à des voyages où la malice côtoie sans complexe le merveilleux.  
<sup>1</sup> organisé par le conseil général et la médiathèque départementale de l'Allier du 1<sup>er</sup> au 12 octobre

## La Passerelle

### NOUVEAU - La caravane littéraire

**V**enez fêter les lettres et les mots des auteurs du Bourbonnais lors de la caravane littéraire d'Avernès le samedi 23 novembre de 14h à 18h30 à la salle des fêtes. Vous découvrirez d'anciens romanciers comme Charles-Louis Philippe ou Albert Bonneau et rencontrerez des auteurs contemporains. Une exposition de photographies et des travaux de calligraphie prendront place parmi les écrivains.

### Prenez la plume !

**L**'atelier d'écriture revient à partir du 1er février avec une nouvelle thématique : le conte. Vous découvrirez lors de cet atelier les différentes facettes du conte : philosophique, satyrique, mythologique, etc. et vous vous essayerez à la rédaction de votre texte.

■ **PRATIQUE** : l'atelier accessible à une dizaine de personnes comprend 10 séances organisées les samedis matin de 10h à 12h. Information et réservation : Vincent Véniat - 04 70 46 62 43 - [mediatheque@mairieavernes.fr](mailto:mediatheque@mairieavernes.fr)

### L'atelier d'arts plastiques fait sa rentrée

**L**'atelier, accessible aux enfants de 6 à 11 ans, se déroule les mercredis de 14h à 15h30, suivant le rythme scolaire. Les enfants abordent le dessin, la peinture, la sculpture,... Chaque trimestre, ils travaillent sur un même sujet, seuls ou en groupe, afin de comprendre les différents stades de la création : réflexion, croquis, étude de couleurs, assemblage de matériaux,...



### Les bons contes

**L**'association « Il était deux fois... » reconduit ses spectacles de contes à l'espace culturel « La Passerelle » pour la saison 2013-2014. Quatre rendez-vous à découvrir à partir du 15 octobre : Contes traditionnels des petites gens du Bourbonnais / Autour du sapin / Personnages haut en couleur / Contes orientaux du facétieux Nasreddine de quoi combler les oreilles de nos chères têtes blondes ! Les conteurs se réjouiront de savoir que vous affichez les dates, dès maintenant, sur le frigo !!

■ **PRATIQUE** : rendez-vous trimestriel à 18h30, conseillé à partir de 3 ans.  
Contact : Sandrine ROMA  
04 70 46 62 43  
[mediatheque@mairieavernes.fr](mailto:mediatheque@mairieavernes.fr)

Inauguration de l'exposition des enfants des ateliers présente à la Passerelle jusqu'au 14 septembre 2013

■ **POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION** : Magali Soule - 04 70 46 62 43 - [mediatheque@mairieavernes.fr](mailto:mediatheque@mairieavernes.fr)

## Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs s'adresse aux collégiens Avermois. L'action encadrée par des bénévoles se déroulera à la Salle des Jeunes et débutera le **mardi 1<sup>er</sup> octobre à 17h30**.

Les dates à retenir :

- le mardi de 17h30 à 18h30 - le jeudi de 17h30 à 18h30

Les encadrants bénévoles apporteront plus particulièrement leur aide en français, mathématiques et anglais. Les parents concernés sont destinataires d'un courrier pour les informer des modalités d'inscription.

### ■ PRATIQUE :

Un bulletin d'inscription et le règlement intérieur seront à signer à l'accueil de la mairie pour valider l'inscription.

Renseignements : Arnaud Martins, animateur de la salle des jeunes  
06 17 45 16 76

## L'atelier théâtre remonte sur les planches !



Vous avez entre 8 et 16 ans et jouer la comédie vous intéresse ? Alors l'atelier théâtre qui reprendra du service le mercredi 18 septembre est sans doute l'activité qu'il vous faut ! Les cours, encadrés par Evelyne Albouy, auront lieu, les mercredis de 14h30 à 16h à Isléa. Tout au long de l'année, chacun participera au montage d'un nouveau spectacle, en vue d'une représentation publique en juin 2014.

*Le 30 juin 2013, représentation de L'expérience, de Serge Jochum, par les jeunes de l'atelier théâtre : Alexia, Fanette, Léa, Louis, Manon et Marine.*

■ PRATIQUE : Renseignements et réservations : Isléa saison culturelle – Tél. 04. 70 34 23 66 – islea.saisonsculturelle@orange.fr

## Remise des dictionnaires

Le maire et l'adjointe à la jeunesse et aux affaires scolaires entourés des élus et de l'équipe enseignante, ont eu le plaisir à l'occasion de la cérémonie de remise des dictionnaires, d'encourager les 41 élèves de CM2 dans la poursuite de leurs études.



## Trois départs à la retraite dans le corps enseignant

Serge Aguinet, directeur de l'école primaire Jean Moulin, Yves Théveniaud, enseignant au CM2 et Joëlle Cannet assurant la mission de décharge du directeur ont été mis à l'honneur par la municipalité entourée de leurs collègues et des parents d'élèves.



C'est en 2007 que Serge Aguinet prend ses fonctions de directeur à Avermes après plusieurs affectations dans le département dont Coulevre, Bressolles, Coulandon.

En 25 ans de poste dans la commune, Yves Théveniaud aura enseigné à bon nombre d'enfants des CP puis des CM2.

Quant à Joëlle Cannet, elle termine sa carrière de décharge de direction à Avermes après de nombreux déplacements entre l'Allier et la Haute-Savoie.

Le maire les a félicités pour le dialogue avec la municipalité et leur implication dans les actions dont la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

## Rentrée 2013 : les nouveaux

Dès la prochaine rentrée scolaire, les écoliers d'Avermes se verront proposer des activités ludiques et éducatives dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Les élus en charge du projet, nos associations, certains membres du personnel communal ainsi que de l'Accueil de Loisirs des Jeunes Avermois se sont mobilisés pour apporter des ateliers de haute qualité aux élèves avermois.

Les activités proposées par la mairie doivent être un moment de détente et de découverte tout en abordant le domaine des arts plastiques, du livre, des sciences, de la danse... sous un angle différent.

Nous souhaitons vivement que cette grande variété d'ateliers favorise l'épanouissement des enfants, suscitant ainsi une meilleure disponibilité pour les apprentissages : tel est le but de cette réforme.

Des précisions vous sont apportées au travers de la foire aux questions récapitulant les questions les plus fréquemment posées :

### ■ RENSEIGNEMENTS :

Florence SARRASSAT ou Najima BOUSSEHABA  
au 04 70 46 55 03

### Quel sera l'emploi du temps de la rentrée scolaire 2013-2014 ?

LUNDI	9h /12h cours	12h déjeuner	13h45 / 16h cours	16/17h Activités extrascolaires
MARDI	9h /12h cours	12h déjeuner	13h45 / 16h cours	16h /17h Activités extrascolaires
MERCREDI	9h /12h cours	12h déjeuner		
JEUDI	9h /12h cours	12h déjeuner	13h45 / 16h cours	16h /17h Activités extrascolaires
VENDREDI	9h /12h cours	12h déjeuner	13h45 / 16h cours	16h /17h Activités extrascolaires

### Quel seront les types d'ateliers proposés ?

#### ATELIERS SPORTIFS

- Football
- Tennis de table
- Tennis
- Athlétisme
- Sports collectifs et multisports

#### ATELIERS MANUELS

- Cuisine
- Broderie, couture (réalisation de patchwork)
- Reliure
- Laine, tissage
- Projet création récup'art : réalisation d'objets décoratifs à partir de matériaux de récupération (boîte à bijoux, set de table...)
- Projet percussion récup'art : réalisation d'instruments de musique décoratifs à partir de matériaux de récupération (tam-tam, maracas...)
- Origami : l'art du pliage de papier afin de réaliser de multiples formes



#### ATELIERS ARTISTIQUES

- Le dessin animé
- L'art et moi : découverte artistique avec notamment le body painting, l'autoportrait, s'exprimer par la peinture...
- Expression d'initiation théâtrale
- Manga mania : technique de dessin du manga
- Réalisation court métrage en stop-motion : réalisation de court métrage (scénario, création de personnages et des décors, photographie, montage...)

#### ATELIERS MUSICAUX

- Tuba, trombone
- Trompette
- Percussions
- Rock (danse)
- Zumba et danses diverses
- Chorale

#### ATELIERS DÉCOUVERTE

- Tai chi chuan qi qong : initiation à l'art martial interne qui permet de calmer les esprits et d'apprendre à se contrôler et respecter autrui
- Chinois : initiation à la langue chinoise et à la calligraphie chinoise
- Jeu d'échecs
- Projet terrarium : découverte du monde des insectes et invertébrés, création d'un terrarium pour élever, nourrir et observer les animaux...
- Astronomie ...

*Cette liste pourra évoluer au cours de l'année par l'ajout d'autres ateliers. Chaque atelier doit bénéficier d'un nombre suffisant d'enfants pour fonctionner.*

## rythmes scolaires



### Quelle est la durée de validité de l'inscription aux ateliers ?

L'inscription est de vacances à vacances.  
Exemple : période 1 : de la rentrée de septembre aux vacances de la Toussaint.

### A quelle heure puis-je venir chercher mon enfant ?

Les parents des enfants non-inscrits à l'ALJA devront récupérer leur enfant à 17h.

En cas de retard des parents, passé 17h10, 17h15, les enfants seront confiés au centre de loisirs qui facturera le temps passé au centre.

### Tous les enfants peuvent-ils s'inscrire aux ateliers ?

Tous les enfants de la maternelle et de l'élémentaire sont concernés. L'inscription à un atelier vaut engagement pour la durée de l'atelier.

### Que devient mon enfant s'il n'est pas inscrit aux ateliers ?

Les enfants non-inscrits aux ateliers termineront à 16h :

- Soit les parents viennent les chercher
- Soit ils rentrent directement chez eux sous couvert d'une autorisation parentale.

### A 16h mon enfant peut-il se rendre à l'Accueil de Loisirs des Jeunes Avernois ?

Non. L'ALJA ne débute qu'à 17h.

### Seront-ils payants et obligatoires ?

Non. Il s'agit d'ateliers gratuits et non obligatoires. Cependant la famille s'engage au suivi de l'atelier pour lequel l'enfant est inscrit sous peine d'exclusion.

### Quels seront la durée et les horaires ?

Ces ateliers auront lieu après l'école de 16h à 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

### Comment seront-ils encadrés ?

L'encadrement est assuré par des bénévoles d'associations avermoises et de l'agglomération, des personnels municipaux, des animateurs de l'Accueil de Loisirs des Jeunes Avernois- ALJA.



### Mon enfant peut-il manger à la cantine le mercredi midi ?

Oui. Les restaurants scolaires François Revéret et Jean-Moulin seront ouverts.

### A quelle heure puis-je venir chercher mon enfant après la cantine le mercredi ?

A partir de 13h.

## Vente des tickets repas pour les restaurants François Revéret et Jean Moulin

Le prix de vente pour la rentrée 2013-2014 est le suivant :

A l'unité		Carnets de 10 tickets
Plein Tarif	Tarif réduit à partir du 3 <sup>e</sup> enfant qui fréquente le restaurant	
2,50€	2,40€	25€

**P**our la prochaine rentrée scolaire, la vente des tickets repas sera assurée conformément au calendrier suivant :

- A partir du 4 septembre :

- En mairie : les lundis de 17h à 18h et les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- A l'agence postale communale du Pré Bercy : les jeudis et vendredis de 9h30 à 12h et les samedis de 9h30 à 11h (pas de vente en cas d'absence de l'agent, l'agence postale sera fermée).

■ **PRATIQUE** : La vente des tickets n'est pas assurée durant les vacances scolaires. L'enfant doit être muni de son ticket pour fréquenter le restaurant scolaire. Renseignement en mairie : 04 70 46 55 03

## Découverte d'une ferme pour les enfants de la Souris-Verte

Le jeudi 04 juillet, les enfants du multi accueil et du RAM sont allés visiter la ferme « cocotte et compagnie » à Agonges.

Les enfants ont pu y découvrir les poules, les canards, les pintades, les ânes...



Puis après un bon pique-nique, ils ont profité du grand air de la campagne en s'octroyant tout de même une pause coloriage que Fabienne Marais, propriétaire des lieux, leur avait préparé.

Cette journée, placée sous le signe de la découverte de la basse-cour, a permis de passer un agréable moment entre les assistantes maternelles, les parents, les enfants et les professionnelles du multi- accueil.

### ■ PRATIQUE : POUR NOUS CONTACTER

Multi accueil « la souris verte »  
Emmanuelle CRISPU, directrice  
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  
04 70 45 61 51 - [ecrispu@mairieavermes.fr](mailto:ecrispu@mairieavermes.fr)

RAM « la souris verte »  
Séverine DUCHEZEAU, animatrice  
Permanences les lundis  
de 11h15 à 15h et les vendredis de 9h à 12h.  
Entretien sur rendez-vous les mardis de 9h à 12h  
et les jeudis de 15h15 à 18h30  
04 70 45 60 26 - [sduchezau@mairieavermes.fr](mailto:sduchezau@mairieavermes.fr)

## Les activités de la Junior Association « Squat Jeunes » en images

Le Tournoi de Football FIFA 13 sur console de jeu Playstation 3 le Samedi 8 Juin a réuni 25 équipes de 2 jours grâce à la mobilisation des membres de la Junior Association pour organiser et encadrer l'action. La seconde édition 2014 est attendue avec impatience.



## Sept jeunes avermoises de 11 à 14 ans ont participé au séjour sur le thème « les Spécialistes du tir »

du 6 au 13 juillet à Vendays-Montalivet en Gironde



Un séjour inoubliable, pour le camping dans lequel les jeunes ont été reçus avec attention par l'équipe d'animation et trouvant toujours un bon moyen de chamailler les animateurs ou de se faire remarquer avec des chansons insolites, des jeux avec

le public, des activités sportives... Notre groupe de 7 jeunes était presque devenu, pour ainsi dire, la mascotte de l'Atlantic Club Montalivet ! Ne soyez donc pas surpris messieurs dames si vos enfants apparaissent l'an prochain sur la brochure du Camping !

Inoubliable, pour ces moments de vie en collectivité : le réveil, le coucher, les repas, la vaisselle, les soirées, les trajets, les courses... et tant d'autres. Inoubliable, pour ses activités : le paint ball, le laser game, le tir à l'arc, la rosalie, le kart à pédale, le segway, le football, le volley, les jeux aquatiques...

Mais tout simplement INDESCRITIBLE pour ces fous rires partagés et pour toutes ces anecdotes à raconter !



Au moment de l'impression du bulletin municipal, 6 jeunes de 15 à 17 ans se préparent à partir pour le séjour du 3 au 10 août sur le thème « Les pros de la glisse » à Soulac-sur-Mer en Gironde.



## Bienvenue à M. LAMANNA

**D**epuis le 17 juin, monsieur Salvatore LAMANNA est votre nouvel interlocuteur à l'agence postale communale de Pré-Bercy. L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le samedi de 9h30 à 11h30.



## Cours d'art dramatique

**L**es cours reprendront le jeudi 3 octobre.

### ■ INSCRIPTIONS :

Association « Rêves et Veillées »  
19 rue Pasteur à Avermes - 04 70 46 64 07  
06 72 80 01 48 - [www.lesciesrevesetveilles.com](http://www.lesciesrevesetveilles.com)

## Reprise des ateliers informatiques

**L**es ateliers encadrés par Monsieur Marc BRETON débuteront début octobre pour 12 séances gratuites.

■ INSCRIPTIONS : Elles se feront en mairie pour un maximum de 8 participants.

Renseignements et inscriptions en mairie : 04 70 46 55 03

## Remise des cartes d'électeurs aux jeunes avermoises



**H**uit nouveaux citoyens âgés de 18 ans ont répondu à l'invitation de la municipalité pour leur remettre officiellement leur carte d'électeur, en présence des membres de la commission. Ce fut l'occasion pour le maire de rappeler les droits et devoirs du citoyen.

## Colloque du 27 septembre : « la vie associative : poumon pour la commune, cœur pour les Avermoises »

### Les bienfaits d'une vie associative

- Pour la santé physique : un médecin interviendra sur les bienfaits de la pratique d'une activité sur la santé et Marie Heckmann, présidente régionale de la Gym volontaire sur les thèmes : sport et santé, sport et épanouissement personnel, le sport dans un club pour lutter contre la maladie.
- Pour la santé psychique : dans une société de plus en plus individualisée, les associations maintiennent le lien social. Communiquer, vaincre sa timidité, aller vers les autres au sein d'un club par la pratique d'une activité apportent bien-être, épanouissement personnel et enrichissement intellectuel.

Voilà les thèmes qui seront développés au cours de ce colloque à l'appui d'intervenants.

## La Fête dans les quartiers le 8 juin

**L**'intervention musicale de la Lyre Avermoise et l'apéritif offerts par la municipalité ont ponctué ces moments de convivialité à la grande satisfaction des participants des quartiers Waldeck Rousseau, Clos Saint-Michel, rue des Aulnes, Pré-Bercy, rue du 6 juin 1944, allée Georges Brassens, la Petite Rigolée.



# VIE SOCIALE ET CITOYENNE



## www.avermes.fr : Lancement du nouveau site internet et du nouveau logo

La refonte du site Internet répond à la volonté municipale de disposer d'un site internet dynamique et réactif. La municipalité a également voulu que ce site devienne une véritable vitrine pour mieux identifier et valoriser la commune. La ligne graphique a donc totalement été repensée avec un nouveau logo qui permettra sa déclinaison sur les différents supports. [www.avermes.fr](http://www.avermes.fr) vous donnera accès aux informations de la commune afférentes à votre vie quotidienne grâce à une nouvelle arborescence et de nouvelles applications dont vos démarches en ligne, la possibilité de rester en contact avec les services municipaux via les formulaires de contact. Grâce à sa mise-à-jour en interne, le site sera amené à évoluer. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et à utiliser les fonctionnalités mises à votre disposition sur «[www.avermes.fr](http://www.avermes.fr)».

**S'installer et travailler**  
Présentation des zones d'activités de la commune, annuaire des entreprises

**Acheter**  
Annuaire des artisans et commerçants – les marchés

**Sortir et bouger**  
Evènements culturels, sportifs et de loisirs

**Visiter**  
Organiser son séjour : hôtels, restaurants, plan de la ville, envoi de cartes postales

**Vivre**  
Dans cette rubrique, les parents trouveront toutes les informations relatives à la prise en charge de leur enfant de la crèche à l'entrée à l'enseignement secondaire

**Votre mairie**  
Informations afférentes au fonctionnement de la mairie : composition et décisions du conseil municipal, etc.

**Bandeau défilant**  
Présentation des actualités

**Bandeau haut**  
Envoi de cartes postales, accès à la commune, liens sur les sites partenaires, formulaire de contact, météo, accès rapide via le moteur de recherche

**Bandeau autopub**  
Actualité en direct, information urgente

**Sélection par profil**  
jeune, famille/parent, professionnel, senior, nouvel arrivant

**Agenda**  
Agenda des manifestations et évènements.

**Saison culturelle**  
Accès au programme culturel de la salle ISLEA

**La culture à Avermes**  
Accès direct à tous les évènements et activités culturelles

**Information en temps réel sur les travaux, déviations, etc. Accès aux démarches administratives en ligne. La carte interactive indique la situation géographique des équipements publics et leurs coordonnées.**

**RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE :**  
04 70 46 55 03



Accédez au site, flashez ce code

Le site est également configuré dans une version mobile.  
Au moment de la rédaction du bulletin municipal, le site internet est dans sa phase de finalisation avant son lancement officiel le 29 août. Des modifications sur les visuels sont susceptibles d'intervenir.

# ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

## A la découverte de la faune et de la flore des bords d'Allier



**E**n épilogue des Journées Nature ayant eu lieu au printemps dernier, l'AVCA (Association pour la Vie Culturelle d'Avermes) organise le **samedi 21 septembre de 14h à 17h**, une balade sur les bords d'Allier afin de découvrir la biodiversité de notre commune. Cette sortie (gratuite) sera animée par un professionnel de l'ADATER. Le nombre de participants étant limité, les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès du service culturel.

■ RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : 04 70 34 23 65

## Les travaux sur la commune

### Agrandissement de la Maison des Arts

**L**e second œuvre sera effectué par les services techniques dès le mois de septembre (plâtrerie, électricité, menuiserie intérieure et peinture).

### La voirie

**U**ne deuxième opération viendra compléter l'aménagement du chemin des Groitiers, cette portion concernée est comprise entre les services techniques et la rue Edith PIAF. Ces travaux seront réalisés en route barrée avec l'accès conservé aux riverains et seront exécutés par l'entreprise EUROVIA avec un commencement de travaux prévu le 8 juillet 2013 pour une durée de trois mois. D'autres travaux auront lieu pour l'amélioration de la sécurité aux carrefours du chemin de Trompsol / chemin des Alouettes, du chemin de Ravard / chemin des petits Rocs et la patte d'oie de la RD 29/ chemin de Maltrait. Ces travaux consisteront à la pose de bordures avec l'aménagement de busage des fossés. La réfection de la couche de roulement et des trottoirs de la rue Jean Baron fera partie du programme de voirie 2013.

### A bicyclette !

**L**es commissions Environnement du conseil municipal et du conseil municipal jeunes ont effectué leur visite annuelle en deux roues le samedi 22 juin au matin, afin de parcourir les quartiers d'Avermes pour admirer et prendre en photo la diversité du fleurissement des maisons inscrites au concours 2013. Cette promenade ludique et écologique de 10 kilomètres, a permis à chacun de profiter de la beauté de notre vaste commune.

L'expérience n'ayant fait que des heureux, sera reconduite



l'année prochaine sous cette forme, en souhaitant que des maisons extérieures au bourg, soient encore plus nombreuses à participer. Avis à tous les quartiers et lieudits de toute la commune pour 2014. Comme d'habitude, les Avermois répondent présents au fleurissement de la commune, et permettent à Avermes d'être distinguée de deux fleurs au niveau départemental parmi les plus beaux villages et villes fleuries.

La municipalité tient à remercier les employés municipaux qui œuvrent au quotidien pour rendre notre commune la plus agréable et attrayante possible par la qualité du fleurissement et de l'entretien des parcs et espaces communaux.

Chaque participant se verra attribuer un lot: il n'y a ni perdant, ni gagnant, mais uniquement le plaisir de se faire plaisir.



*Les participants de la commission environnement du conseil municipal jeunes : Damien T'Joën sur la photo de gauche, Emma Pandreau et Flavie Gobron ci-dessus*

# VIE ÉCONOMIE DES COMMERCES

## Installation d'une concession automobile NISSAN depuis le 1<sup>er</sup> septembre



Sur une superficie de 1100 m<sup>2</sup>, une dizaine de salariés se répartissent la vente de véhicules neufs et occasions, la réparation et la vente de pièces détachées.

### ■ PRATIQUE :

Concession Nissan – route de Paris –  
03000 Avermes – 04 70 20 06 17  
contact.nissan@bonyautomobiles.com

## Bienvenue à Chantal Nivot et Florent Gaillard

Depuis le 29 mai, monsieur Gaillard et madame Nivot ont ouvert l'espace CERA. Pain, viennoiserie, pâtisserie, sandwicherie sont proposés sur place ou à emporter 7 jours sur 7 de 6h à 20h.



■ PRATIQUE : CERA – 45 bis route de Paris – 03000 Avermes – 04 70 20 69 96

## Rendez-vous sur les prochains marchés à thèmes

### Marché des produits du terroir

le samedi 19 octobre de 9h à 13h

### Marché de Noël

samedi 7 décembre de 9h à 20h  
et dimanche 8 décembre de 9h à 18h

■ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS EN MAIRIE : Tél. : 04 70 46 55 03

## Retour sur la 11<sup>ème</sup> édition de la semaine du Tennis au Féminin du 17 au 23 juin

**L**e Tournoi T.M.C. des jeunes filles de 11 et 12 ans « Les D'moiselles de Bourbon » du 19 au 22 Juin 2013, parrainé par Alizé Cornet a enthousiasmé une nouvelle fois les amateurs de tennis sur les courts d'Avermes.

Ce Tournoi réunissait des jeunes filles dont les classements s'échelonnaient de 15/4 à 15/1. Elles venaient des ligues de Midi-Pyrénées, Auvergne, Bretagne, Pays-de-Loire, Centre, Poitou Charentes, Flandres, Côte d'Azur, Limousin et Dom-Tom.

Le spectacle fut d'une grande qualité et le comportement des jeunes filles exemplaire.

Les demi-finales voyaient la victoire de Emma ESTEVE (Auvergne) 15/2 sur Victoire DELATTRE (Flandres) 15/2 sur le score de 6/1 - 6/2 et de Emma HONORE (Flandres) 15/1 sur Léa KARREN (Bretagne) 15/2 sur le score de 6/2 - 6/3.

La victoire revient à Emma HONORE sur Emma ESTEVE 3/6 - 6/2 - 6/3.

L'organisation orchestrée par l'ensemble des bénévoles a été saluée par l'ensemble des participantes et accompagnateurs, coaches et parents.

Le succès de cette semaine revient à l'ensemble des acteurs et au soutien de nombreux partenaires institutionnels et privés.

Bel exemple de sport et de convivialité, unis pour le plaisir de tous. Cette manifestation est montée en puissance au fil des années, et sa réputation n'est plus à faire.

Le Comité d'Organisation est déjà à pied d'oeuvre pour organiser la 12<sup>ème</sup> édition des D'moiselles de Bourbon.



## Les Jardins des Isles en images

**D**epuis la livraison le 10 novembre 2012 des récupérateurs d'eau pluviale et des composteurs ont été installés.

La parcelle mise à disposition du centre médico-social permet à des personnes encadrées par un animateur spécialisé de l'ADATER, de s'initier collectivement à la pratique du jardinage dans le respect de l'environnement.

Les jardiniers vont faire leurs premières récoltes



## Le Tarot Club Avermes

**A** l'occasion du Festival d'Été de Tarot de l'Allier - FETA - le tournoi organisé à ISLEA le 20 juillet a permis de réunir 172 participants.

Vous pouvez rejoindre les trente licenciés du club qui se réunissent tous les vendredis de 14h à 19h, accessible à tout niveau.

■ **CONTACT** : Dominique Roch, président : 06 29 93 09 61 - Hélène Gobet, secrétaire : 06 76 31 87 94



## Inscriptions sur les listes électorales avant le 31 décembre

**S**i vous n'êtes pas inscrit ou si vous avez déménagé au cours de l'année, pensez à demander votre inscription ou à signaler toute modification dès maintenant et au plus tard le 31 Décembre, auprès du Service des Elections.

Pour effectuer ces démarches, vous pouvez vous rendre à la mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois). Vous pouvez également, pour les électeurs français, télécharger le formulaire d'inscription sur les listes électorales (cerfa n° 12669\*01) et le transmettre à la mairie par courrier, avec une copie de la carte d'identité et un justificatif de domicile récent.

### Qui est électeur ?

Les Françaises et les Français âgés d'au moins 18 ans jouissant de leurs droits civils et politiques, et n'étant en aucun cas d'incapacité prévu par la Loi (art. L-2 du Code Electoral); les ressortissants de l'Union Européenne, résidant en France, mais uniquement pour les élections Municipales et Européennes.

*N.B. : Une demande distincte doit être formulée pour chacune de ces élections.*

### Inscription d'office des jeunes de 18 ans

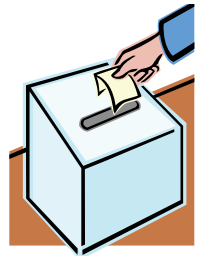
Les jeunes ayant été recensés à 16 ans (recensement du Citoyen) sont normalement inscrits d'office sur la liste électorale. Cependant, dans certains cas (retard dans le recensement ou déménagement) cette procédure ne peut s'appliquer. Les jeunes sont donc invités à vérifier leur inscription avant le 31 Décembre auprès du Service des élections.

### Déménagement pour motif professionnel

Depuis la Loi N° 2009-526 du 12 Mai 2009 art.2, les personnes qui emménagent à Avermes, pour un motif professionnel, après le 31 Décembre, peuvent s'inscrire sur la liste électorale ainsi que leur famille, pour participer aux scrutins prévus dans l'année. La demande doit être déposée à la Mairie au plus tard le 10<sup>ème</sup> jour précédant le scrutin.

### ■ PRATIQUE / RENSEIGNEMENTS :

Auprès de Sylvie VALLET  
Service élections - 04 70 46 55 03



## Le recensement dès 16 ans

■ **PRATIQUE** : Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. La présence du jeune est obligatoire. Mairie : 04 70 46 55 03

**V**ous venez d'avoir 16 ans, alors pensez à venir à la Mairie pour vous faire recenser. Le recensement des jeunes constitue l'un des premiers actes volontaires marquant l'entrée de nos adolescents dans la vie adulte et dans la vie citoyenne. Il permet aux jeunes filles et garçons :

- d'être convoqués à la journée d'appel de préparation à la défense,
- de se présenter à l'examen du permis de conduire, du baccalauréat et parfois à d'autres examens.

## Au volant, bien voir et être vu... c'est la vie !



**L**'opération Lumière et Vision en partenariat avec la Prévention Routière est reconduite cette année. Elle se déroulera du 28 au 31 octobre, soit le lundi 28 de 11h à 12h et de 14h à 17h et le mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Le personnel municipal accueillera tous les volontaires pour le réglages de leur véhicule au parking des Portes d'Avermes.

## Dernière minute

**F**rance Inter vient de proposer à la commune l'enregistrement à Avermes du jeu des mille euros le jeudi 10 octobre prochain.

## Repas de Noël des Aînés le samedi 16 Novembre

**L**es inscriptions se dérouleront à partir du 15 octobre au 2 novembre auprès du CCAS. - 04 70 46 86 48



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

## Don du sang

**U**ne collecte de sang est prévue le mardi 24 septembre de 15h30 à 19h à ISLEA.

■ **RENSEIGNEMENTS** : Etablissement Français du Sang  
10 av. du Gal de Gaulle - 03000 Moulins - 04 70 34 86 10

## GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTES

### Pas de trêve estivale pour l'argent roi

La décision du conseil constitutionnel, composée de neuf sages dont sept désignés par la droite, a confirmé le rejet des comptes de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy. L'UMP crie au scandale alors qu'il s'agit simplement de faire respecter l'équité entre tous les candidats à une élection et ainsi éviter que l'argent public soit utilisé sans réelle justification.

L'affaire Tapie démontre également la toute-puissance de l'argent. On a organisé, au niveau de l'état un arbitrage très controversé alors même que la procédure judiciaire classique aurait pu aboutir à une solution plus juste. Cela aurait évité de solliciter les contribuables de façon aussi scandaleuse. Pendant ce temps, le service public a été laissé à l'abandon et on doit aujourd'hui investir des sommes importantes pour le rétablir et éviter des catastrophes comme celle de Brétigny.

A Avermes, nous avons fait d'autres choix en donnant priorité aux services publics afin de maintenir le bien-être de tous les habitants quel que soit leur niveau de ressources.

- Le centre de loisirs et la salle des jeunes ont proposé des activités tout l'été avec des tarifs tenant compte de la situation financière de chacun.
- Aucun service n'a été interrompu (restauration, CCAS, salle des jeunes, médiathèque, portage des repas...) et la vigilance envers nos aînés s'est renforcée pendant ces mois d'été où la chaleur et l'éloignement de la famille accentuent les risques.
- Nos services ont travaillé sans relâche afin que les nouveaux rythmes scolaires se mettent en place dès la rentrée dans de bonnes conditions pour tous les élèves avermois.

Bonne rentrée à tous.

## GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Sans sombrer dans le catastrophisme, l'acte III de la loi de décentralisation n'apparaît pas à nos yeux comme le catalyseur de l'action citoyenne et responsable.

Prenons par exemple le volet des élections dans les intercommunalités : celles-ci se feront par fléchage directement le jour de l'élection municipale et, de fait, entérinera que ce ne sera pas une équipe municipale qui portera son projet à l'intercommunalité. Autrement dit, les élus qui siègeront à l'intercommunalité n'auront plus de comptes à rendre au conseil municipal et à la population.

Nous passerions du concept de réflexion pour le « mieux travailler ensemble » à celui de rationalisation associant les politiques de « baisse des dépenses en augmentant le rendement ». Pour être clair, nous irons du « comment rendre plus et mieux, au comment faire plus vite, plus rentable et plus visible ». Il s'agit ici

à court terme de mettre en les territoires en compétition.

Nous soulignons ce danger et tenons à réaffirmer le rôle fondamental de la commune et celui de l'intercommunalité comme outil de coopération. La question de la répartition des compétences relève de l'intelligence des territoires, l'organisation de chaque collectivité.

Nous ne pouvons accepter un texte qui ment tant aux élus locaux qu'aux populations concernées et qui, par extension remet en cause l'existence des communes et des départements.

## GROUPE OPPOSITION

Tribune non parvenue avant parution.



# Isléa et la Passerelle \*\*\* Avermes

## SAISON CULTURELLE 2013-2014

- 10 octobre - Sly de Bruix
- 19 octobre - Nuit des Musiques Traditionnelles
- 15 novembre - [Oups] Génération
- 28 novembre - Saule
- 12 décembre - Windsor
- 24 janvier - Artus
- 6 février - Kent
- 20 février - Sko n'Co
- 27 mars - Djazia Satour
- 10 avril - Little Bob Blues Bastards
- 17 avril - Thomas Schoeffler Jr
- du 14 au 20 mai - 23<sup>èmes</sup> Journées Nature
- 22 mai - Silvercut

mais aussi, La Passerelle, où vous pouvez découvrir une saison d'expositions et de contes.

Renseignements Isléa Saison Culturelle : 04 70 34 23 65  
et La Passerelle : 04 70 46 62 43

numéros licences spectacles : 1-140379/2-140380/3-140381